

White Fleet IV
Investment company with variable capital
("Société d'investissement à capital variable")
Registered office: 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg,
Grand Duchy of Luxembourg
RCS Luxembourg: B.103.768
(the "**Fund**")

Luxembourg, 11 March 2026

Notice to shareholders of the sub-fund

WHITE FLEET IV – ENETIA Energy Infrastructure Fund

(the "**Sub-Fund**")

Dear Shareholders,

Recent regulatory changes have triggered a requirement to introduce additional liquidity management tools and to update the disclosures of the existing liquidity management tools in the prospectus of the Fund (the "**Prospectus**").

In light of the updated requirements, the board of directors of the Fund (the "**Board of Directors**") hereby informs the shareholders of the Sub-Fund (the "**Shareholders**") of the following changes to the Prospectus and of its decision to proceed with the amendments set out below with effect as of 16 April 2026:

I. Redemption gate

The section "Redemption of Shares" of the general part of the Prospectus will be amended to update the circumstances and operational aspects of the use of redemption gates as a liquidity management tool.

The update clarifies that the Management Company or Board of Directors may activate a redemption gate if net redemption requests on a dealing date exceed 10% of the Net Asset Value of the Sub-Fund. When redemption gating is applied, the activation threshold will be applied equally to all investors of the Sub-Fund, and redemptions will be processed on a *pro rata* basis, with deferred requests prioritised on the next Valuation Day. Such redemption requests will be redeemed at the Net Asset Value per Share prevailing as at the Valuation Day on which they are redeemed.

II. Suspension of issue, redemption, conversion and/or repurchase of Shares

The section "Suspension of the Subscription, Conversion and Redemption of Shares and/or the Calculation of the Net Asset Value" of the general part of the Prospectus will be renamed to "Suspension of the Subscription, Redemption, Conversion and/or Repurchase of Shares and/or the Calculation of the Net Asset Value" and will be amended accordingly to provide for the repurchase of shares.

III. Extension of notice periods

The section "Extension of Notice Periods" will be introduced to the Sub-Fund supplement to provide for the option to make use of the extension of notice periods as a liquidity management tool. The Management Company or Board of Directors may activate this extension applicable to redemption requests made by Shareholders when redeeming their shares, for up to 90 days, when the Management Company or the Board of Directors determines in its own discretion the activation to be necessary to protect the Sub-Fund's and the investors' best interests due to periods of market stress, liquidity problems, unusual redemption activity or any other exceptional circumstances.

This notice should be read in conjunction with the latest updated Prospectus.

Shareholders disagreeing with the changes described in section III above may redeem their shares of the Sub-Fund free of any charge from the date of this notice until 10 April 026.

The above-mentioned changes, including additional minor updates and clerical changes, will be reflected in an updated Prospectus to be dated **April 2026** which will be made available to the Shareholders at the registered office of the Fund.

Capitalised terms not defined herein have the meaning as set forth in the Prospectus.

Yours faithfully,

Luxembourg, on 11 March 2026

The Board of Directors

White Fleet IV

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
(« Société d'investissement à capital variable »)
Siège social : 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg,
Grand-Duché de Luxembourg
RCS Luxembourg : B.103.768
(le « **Fonds** »)

Luxembourg, le 11 mars 2026

Avis aux actionnaires du compartiment

WHITE FLEET IV – ENETIA Energy Infrastructure Fund

(le « **Compartiment** »)

Chers Actionnaires,

Les évolutions récentes de la réglementation ont entraîné l'obligation d'introduire des outils supplémentaires de gestion de la liquidité et de mettre à jour les informations relatives aux outils de gestion de la liquidité déjà existants dans le prospectus du Fonds (le « **Prospectus** »).

À la lumière de ces nouvelles exigences, le conseil d'administration du Fonds (le « **Conseil d'administration** ») informe par la présente les actionnaires du Compartiment (les « **Actionnaires** ») des modifications apportées au Prospectus et de sa décision de procéder aux modifications ci-dessous avec effet au 16 avril 2026 :

I. Plafond de rachats

La section « Rachat d'Actions » de la partie générale du Prospectus sera modifiée afin de mettre à jour les circonstances et les modalités opérationnelles liées à l'utilisation d'un plafond de rachats en tant qu'outil de gestion de la liquidité.

Il est désormais précisé que la Société de gestion ou le Conseil d'administration peut enclencher ce mécanisme si, à une date de transaction, les demandes nettes de rachat excèdent 10 % de la Valeur liquidative du Compartiment. Lorsque le plafonnement des rachats est appliqué, le seuil d'activation est appliqué de manière égale à tous les investisseurs du Compartiment, et les rachats sont traités au *pro rata*, les demandes reportées étant prioritaires lors du prochain Jour d'évaluation. Ces demandes de rachat seront exécutées à la Valeur liquidative par Action en vigueur au Jour d'évaluation où elles sont traitées.

II. Suspension de l'émission, du rachat, de la conversion et/ou du remboursement d'Actions

La section « Suspension de la souscription, de la conversion et du rachat d'Actions et/ou du calcul de la Valeur liquidative » de la partie générale du Prospectus sera renommée « Suspension de la souscription, du rachat, de la conversion et/ou du remboursement d'Actions et/ou du calcul de la Valeur liquidative » et sera amendée en conséquence afin d'inclure le remboursement d'actions.

III. Prolongation des délais de préavis

La section « Prolongation des délais de préavis » sera ajoutée à l'annexe du Compartiment afin de prévoir la possibilité de recourir à la prolongation des délais de préavis en tant qu'outil de gestion de la liquidité. La Société de gestion ou le Conseil d'administration peut activer cette prolongation, applicable aux demandes de rachat formulées par les Actionnaires lors du rachat de leurs actions, pour une durée allant jusqu'à 90 jours, lorsque la Société de gestion ou le Conseil d'administration estime, à sa seule discrétion, que cette activation est nécessaire pour protéger les intérêts du Compartiment et des

investisseurs en raison de périodes de tension sur les marchés, de problèmes de liquidité, d'une activité de rachat inhabituelle ou de toute autre circonstance exceptionnelle.

Le présent avis doit être lu conjointement avec la dernière version mise à jour du Prospectus.

Les actionnaires en désaccord avec les modifications décrites à la section III ci-dessus peuvent demander le rachat de leurs actions du Compartiment sans frais à compter de la date du présent avis jusqu'au 10 avril 2026.

Les modifications mentionnées ci-dessus, y compris des mises à jour mineures supplémentaires et des ajustements de forme, seront intégrées au Prospectus mis à jour, daté **avril** 2026, qui sera mis à la disposition des Actionnaires au siège social du Fonds.

Les investisseurs peuvent obtenir gratuitement le Prospectus, le Document d'Informations Clés, les derniers rapports annuels et semestriels et une copie des statuts auprès du siège social de la Société. Les accords contractuels ainsi que les statuts de la société de gestion peuvent être consultés au siège de la Société pendant les heures normales d'ouverture.

Les termes commençant par une majuscule qui ne sont pas définis dans les présentes ont la signification qui leur est donnée dans le Prospectus.

Bien cordialement,

Luxembourg, le 11 mars 2026

Le Conseil d'administration